

# **Nouveau : bientôt un service de néonatalogie à la maternité du centre hospitalier**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet d'établissement, le Centre Hospitalier d'Arcachon a déposé en avril 2022 auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine une demande d'autorisation pour une évolution de sa maternité de type I en type IIA. Le Directeur Général de l'ARS y a répondu favorablement le 26 septembre 2022.

**Cette évolution concerne en particulier la possibilité de prendre en charge certaines grossesses pathologiques ou à risque pour un meilleur accès territorial aux soins.**

Très concrètement, une maternité de type IIA peut prendre en charge :

- Les accouchements et les nouveaux-nés prématurés à partir de 35 semaines d'aménorrhées
- Les nouveaux-nés avec petit poids de naissance (2000 à 2500 g)
- Les nouveaux-nés de mères diabétiques
- Les nouveaux-nés nécessitant une surveillance spécifique en raison d'une pathologie ou d'un traitement maternel
- Les nouveaux-nés ayant une difficulté d'alimentation

**Pour ce faire, le Centre Hospitalier d'Arcachon va restructurer son service de Pédiatrie dans une aile nouvelle en créant, en particulier, un service de néonatalogie de 6**

**lits. Le Centre Hospitalier d'Arcachon va également renforcer ses équipes pédiatriques** (pédiatres, puéricultrices) et gynéco-obstétricales (gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, puéricultrices en Maternité).

Ce projet se mettra en place progressivement en fonction des travaux. Il va compléter l'offre de soins girondine et permettra un accès aux soins adapté aux patientes résidant sur le Bassin d'Arcachon et au Nord des Landes. Il s'inscrit dans une dynamique forte démarrée dès 2007 par l'obtention du label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés), la création d'une zone d'accouchements physiologiques, la création du service de Pédiatrie en 2013, l'engagement dans la santé environnementale en 2018, et enfin l'obtention du label ARS « Prévenir pour bien grandir » en 2021.

Il est à noter que dès 2023, le Centre Hospitalier d'Arcachon pourra en œuvre partiellement cette nouvelle autorisation : il assurera donc la prise en charge de certaines pathologies néonatales au sein de la Maternité, par des puéricultrices et des pédiatres, afin d'éviter un transfert au CHU de Bordeaux et de favoriser l'installation du lien mère-enfant dans ces contextes difficiles.

## **LA MATERNITE ET LA PEDIATRIE DU CHA EN QUELQUES CHIFFRES**

- 24 sages-femmes et 1 sage-femme coordinatrice
- 6 Gynécologue-Obstétriciens dont 1 assistant
- 7 Pédiatres
- 3 323 séjours en Gynécologie-Obstétrique et Planning Familial
- **1 132 naissances**
- 573 séjours en Pédiatrie
- 22 000 consultations de Gynécologie-Obstétrique
- 2800 consultations de Pédiatrie